

Le vote municipal

Le 16 Oct une délégation de représentantes de notre Ligue, du Conseil National, ainsi que de plusieurs autres organisations féminines s'est présentée au Ministre de l'Intérieur pour lui rappeler sa promesse formelle de publier le décret qui accorderait le vote municipal aux femmes grecques selon la loi de 1925, immédiatement après les élections municipales. Cette loi comporte deux restrictions en accordant le vote aux femmes depuis l'âge de 30 ans et qui savent lire et écrire.

Nous avons cru devoir pousser la publication du décret même avec ces restrictions, car nous aurons toujours acquis un minimum et il serait plus facile de faire accepter un amendement à la Chambre que de faire voter une nouvelle loi, qui pourrait peut être contenir d'autres restrictions encore plus graves.

Le Ministre nous a répondu que, conformément à sa promesse il avait déjà donné l'ordre au service compétant du Ministère de l'Intérieur de formuler le décret sur les bases de la loi existante.

Nous attendons donc avec impatience la publication du décret qui selon toutes les probabilités ne pourra plus tarder longtemps.

* * *

Le XVIIe Congrès International de la Paix

Le Bureau International de la Paix a organisé son XVIIe Congrès International à Athènes du 6 au 11 Octobre.

Dix-sept pays y ont été représentés et plusieurs personnalités éminentes y participèrent comme le Professeur Allemand Quidde et le sénateur Belge Mr Lafontaine, tous les deux lauréats du Prix Nobel de la Paix.

Plusieurs organisations féminines d'Athènes prirent part au Congrès.

Notre Ligue fut représentée au Comité d'organisation par Mme A. Theodoropoulo, qui représenta aussi l'Alliance Internationale pour le Suffrage des femmes. Les autres déléguées de notre Ligue au Congrès étaient Mmes Thiakakis et Svolo.

Le Lyceum Club, le Conseil National et la Ligue des femmes Universitaires prirent aussi part au Congrès. Les travaux du Congrès furent réparties entre quatre commissions. Mme Theodoropoulo pris part à la commission sur «les conséquences législatives du Pacte Kellogg et présenta un rapport dans lequel elle rappela les résolutions du Congrès de l'Alliance à Berlin.

Mmes Svolo et Thiakaki prirent part à la Commission sur la Fédération Européenne qui nous intéressait vivement surtout à cause de la proposition sur la Fédération Balcanique qui fut discutée dans une commission spéciale. Mme Thiakakis présenta un rapport sur le travail accompli par notre Ligue dans la Petite Entente des femmes sur tous les problèmes économiques, politiques et culturels, impliqués dans le projet d'une Fédération Balcanique et rappela les résolutions de la Conférence de la P.E.F. à Prague en 1927.

La résolution la plus importante du Congrès de la Paix, qui fut votée par acclamation dans la séance plénière a été la fondation d'un Institut Balcanique, qui sera constitué par différentes organisations qui s'intéressent à cette question, organisations sociales, scientifiques, culturelles ainsi que par les Unions Intraparlementaires et les Ligues nationales pour la S.D.N.

Une Conférence prochaine interbalcanique étudiera les détails de cette organisation.

D'autres résolutions furent votées sur le désarmement, sur le contrôle international des livres d'école, sur l'institution d'une cour pénale auprès de la Cour Permanente, pour sanctionner les délits contre la paix, propagande belliqueuse, publication de fausses nouvelles incitation à la guerre, etc.

Dans les toasts portés au banquet offert par la municipalité de Pirée à bord du paquebot «Irami» le soir du retour de Delphes, où la séance de clôture du Congrès a eu lieu, le président du Congrès, Mr Lafontaine, le délégué polonais Lupatchevitch et le député Anglais Rennie Smith ont tous parlé en faveur de la participation de la femme à la vie politique des pays comme un facteur puissant pour la paix mondiale.